

www.apammrs.org ou nous contacter info@apammrs.org



«Le printemps, c'est tout un poème! On en parle, on le pratique, on l'attend ...»

Alphonse Boudard

L'APAMM-RS vous informe :

Retour sur la soirée échange

Le conseil d'administration et l'équipe de l'APAMM-RS tiennent à remercier les membres qui ont participé à la soirée échange du 7 avril dernier. Cette rencontre a été riche en émotions et en informations.

Lors de cette soirée échange, nous avons présenté l'histoire des associations familles en lien avec les politiques en santé mentale.

Certaines personnes souhaitaient que nous partagions ces informations avec l'ensemble de nos membres.

Voici donc, le premier segment de cette histoire :

1ère partie - La place des familles dans l'évolution des politiques en santé mentale au Québec

Politiques Avant 1960...

Système asilaire (Période d'enfermement)

Découverte du Largactil, un puissant antipsychotique.

La maladie mentale devient curable.

Place des familles

Les familles n'ont aucun accès aux soins de leur proche. Le système asilaire et le clergé ont le pouvoir de décision sur le "malade mental". Les institutions étaient dédiées à l'internement. Les mauvais traitements se multiplient. (Camisole de force, interdiction de sorties, forte médication, horaires stricts, travail forcé, etc.) Les familles et proches dénoncent ces traitements mais ne sont pas considérés.

Parution du livre : *Les fous crient au secours* (1961). Jean-Charles Pagé, 28 ans, admis officiellement à "l'asile des fous" en raison de son alcoolisme, passera plusieurs mois à Saint-Jean-de-Dieu. Révolté par le traitement réservé à ses pairs et par l'univers d'enfermement qu'il découvre, il refuse de se taire et, à sa sortie de l'hôpital, décide de devenir le porte-parole des "hommes sans voix" en publiant son livre. Son témoignage ainsi que l'intervention du docteur Camille Laurin auront un impact majeur sur la transformation des pratiques.

Pour le moment ...

Nous tenons à vous informer que les dernières consignes de la Santé publique nous obligent à réduire le nombre de participants aux activités de groupe en présentiel à neuf personnes et moins.

Nous vous aviserons si de nouvelles mesures entrent en vigueur.

Assemblée générale annuelle

Nos membres en règle recevront sous peu les documents suivants : l'invitation à notre assemblée générale, l'ordre du jour et le procès-verbal de l'AGA de l'an dernier.

Cette assemblée générale annuelle se tiendra le jeudi 16 juin 2022 à 18 h 30 via Zoom.

À venir...

(Activités via Zoom)

Inscription obligatoire : info@apammrs.org / 450.766.0524

Jeudi 12 mai - 18 h 30 à 20 h : *Atelier sur la culpabilité* - Atelier interactif avec Alessandra Durini.

Mardi 17 mai - 18 h 30 à 20 h : *Mon ado reçoit un diagnostic de trouble de la personnalité limite* - Conférence interactive avec Cassandra Legault.

Mercredi 18 mai - 14 h : *La résilience d'un parent dans sa relation avec son proche* - Témoignage avec Céline Myre.

Jeudi 19 mai - 18 h 30 à 20 h : *La fratrie au sein d'une famille dont un frère ou une soeur présente une problématique de santé mentale* - Conférence interactive avec Chantale Béliveau